

Un nouveau métier pour les banquiers?

Autor(en): **Gentil, Pierre-Alain**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens**

Band (Jahr): **56 [i.e. 57] (1986)**

Heft 10: **Comment financer le risque industriel?**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-824222>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un nouveau métier pour les banquiers ?

Rappelez-vous : l'affaire avait fait grand bruit. Premier coup de tonnerre : «L'Hebdo» publie, en mai 1985, une enquête sur les conditions très favorables dans lesquelles certaines entreprises japonaises font appel à des capitaux suisses pour financer leur développement. Interrogé par «L'Hebdo», Stefan Kudelski indique qu'il souhaiterait bien – lui aussi – bénéficier de capitaux à un taux de 2 ou 3 %, alors que les banques suisses lui proposent de l'argent «frais» à 5 ou 6 %.

Deuxième coup de tonnerre : quelque temps après, le même «Hebdo» révèle que la filiale genevoise d'une banque américaine, a monté pour l'entreprise Kudelski une opération «à la japonaise». Nous avons donc rencontré M. Jean-Jacques Treyvaud, alors fondé de pouvoirs à la Chemical Bank, pour lui demander comment il avait conduit cette opération et examiner avec lui si l'exemple pourrait être élargi à d'autres entreprises.

Rappelez-nous les grandes lignes de «l'opération Kudelski»...

Comme l'indique M. Kudelski, la nature de ses activités, liées à la haute technologie, implique des investissements importants, équivalents à plusieurs années de production. Cette charge, au demeurant déjà fort lourde à assumer, devient insupportable lorsque votre banquier vous réclame des intérêts de 5 ou 6 % ! *Comment avez-vous procédé, concrètement ?*

J'y arrive. L'entreprise Kudelski avait besoin de 20-25 millions. Après avoir minutieusement évalué l'entreprise, sa

structure, son bilan, ses ressources, ses besoins, ses contraintes, etc... nous avons proposé :

- l'émission, pour 15 millions, d'obligations (emprunts) à 2,5 % ;
- la mise sur le marché, pour 10 millions de bons de participation (équivalents à des actions, mais sans droit de vote) dont nous avons demandé la quotation en bourse de Genève et Lausanne.

Ces bons de participation, d'une valeur nominale de 1'000.– se sont tout d'abord «envolés» à 1'700.–. Aujourd'hui, on les négocie à 1'200.– environ. Une bonne affaire donc, à tous points de vue !

Vous vous êtes inspirés de l'expérience du «deuxième marché» boursier français, ouvert aux moyennes entreprises ?

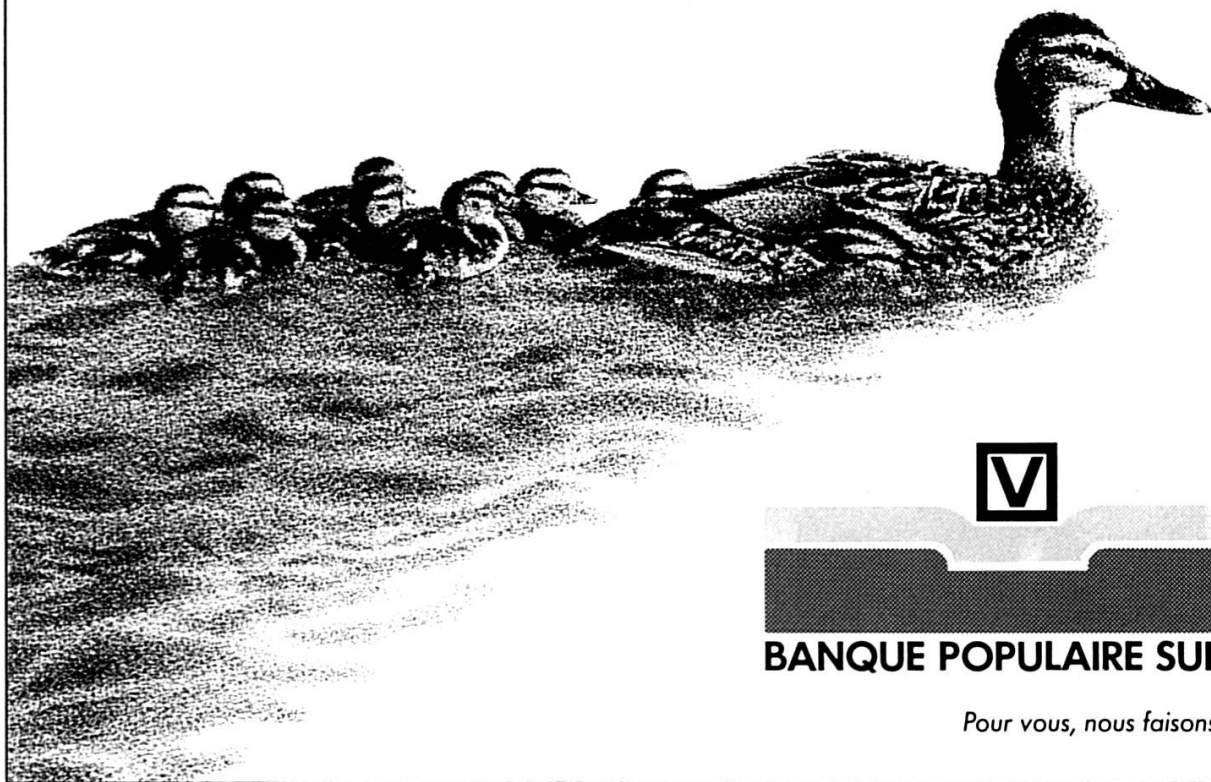
Oh ! Vous savez, les Français n'ont rien inventé. La chose se pratique depuis belle lurette aux U.S.A. et au Canada, où j'ai acquis ma formation bancaire. L'informatisation progressive des bourses devrait élargir les possibilités en ce domaine, encore que les places suisses fassent preuve d'une sage lenteur...

Cela paraît un peu paradoxal, tout de même. Comment expliquez-vous que les banques suisses rechignent à monter des opérations de même style avec leurs clients ?

Je pourrais vous répondre, en faisant un peu de provocation : «lorsque vos clients acceptent de vous verser des intérêts de 5 ou 6 %, pourquoi diable vous casseriez-vous la tête ? »

Plus sérieusement, je crois que des épisodes de ce genre révèlent certaines faiblesses du système bancaire suisse, s'agissant notamment du financement

BPS. Le succès.



BANQUE POPULAIRE SUISSE

Pour vous, nous faisons plus.

FIDES
SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE

+

KMG Fides Revision

Vos partenaires.

Un ensemble de spécialistes
en gestion d'entreprises, droit,
révision, fiscalité, informatique et personnel,
à votre service.

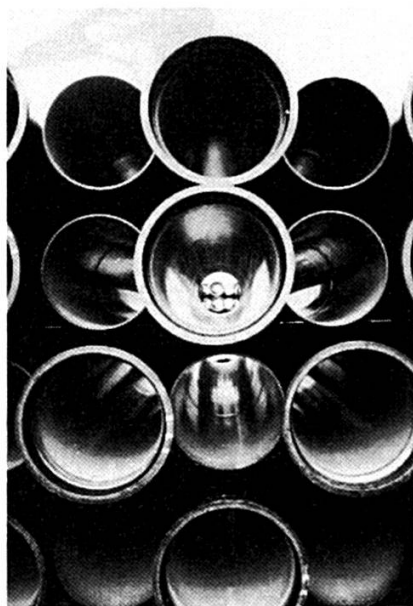
A Bienne: rue Hugi 3

☎ 032 23 77 11

A Porrentruy: rue Achille Merguin 18

☎ 066 66 48 49

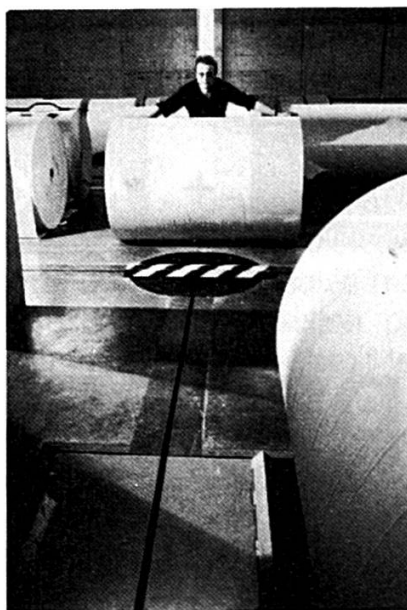
Von Roll dans le Jura



Tuyaux



Fonte



Manutention

Von Roll SA
Département tuyaux
2763 Choindéz

Von Roll SA
Département machines et manutention
et département produits en fonte
2800 Delémont

La Chemical Bank

La Chemical Bank est une banque d'affaires qui a joué, au XIXe siècle, un grand rôle dans le financement de... l'industrie chimique aux U.S.A.

Son «antenne» dans notre pays, installée à Genève et animée par des Suisses, est active dans trois secteurs d'activités :

- la gérance de fortune
- le marché des capitaux (elle participe à différents syndicats d'émission)
- le capital-risque, plus particulièrement au stade du développement ou de la restructuration d'entreprises innovatrices.

des risques industriels. Nos banques ne se sont équipées que récemment (en hommes et en moyens) pour répondre à ce type de problème. C'est un **nouveau métier** pour beaucoup de banquiers «classiques», dans la mesure où le financement du risque industriel exige des compétences certes financières et fiscales, mais aussi juridiques et, de plus, techniques ! Il faut pour se lancer

sur ce terrain disposer d'équipes pluridisciplinaires... Or tel n'est pas le principe actuel de fonctionnement de nos grands établissements !

Vous êtes bien sévère...

Sans doute, il faut nuancer et reconnaître – par exemple – que les créateurs d'entreprise ou les industriels en proie aux problèmes rencontrés par M. Kudelski n'ont toujours pas la même ouverture d'esprit ! L'entreprise est **leur chose** et toute arrivée d'air frais ou de partenaires nouveaux est, à priori, ressentie comme lourde de menaces. Il y a là une mentalité qui ne favorise pas le dynamisme industriel !

Pessimiste ?

Comprenez-moi bien : il ne s'agit pas, comme le relève parfois avec humour M. Kudelski, «de se coucher pour pleurer» ; mais il faut – lucidement – constater certaines rigidités structurelles qui, si elles ne sont pas combattues, pourraient mettre en péril notre avenir économique. L'esprit d'entreprise, c'est aussi (et peut-être d'abord) l'acceptation du risque. Nous avons tendance à l'oublier !

*Propos recueillis
par Pierre-Alain Gentil*